

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES PRODUITS VENDUS VIA LA PLATEFORME ECOMOBILITE

1. PRÉAMBULE

POINT S France a mis en œuvre une Plateforme ayant pour objet de permettre à des clients, de passer des commandes de Produits auprès des Adhérents du réseau POINT S France

Les ventes conclues via la Plateforme sont conclues entre le Client et un Adhérent. A cet effet il est expressément rappelé que POINT S France n'est en aucun cas vendeur des Produits figurant sur la Plateforme

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « les CGV ») s'appliquent à toute commande et vente de Produits conclues entre un Client et un Adhérent via la Plateforme ECOMOBILITES.

2. ACCEPTATION DES CONDITIONS D'UTILISATION

Le Client est réputé avoir pris connaissance des présentes CGV qui sont en permanence accessibles aux adresses suivantes :

- CGV du site : <https://points-ecomobilite.fr/pdf/cgv.pdf>
- CGV solution de paiement : <https://points-ecomobilite.fr/floabank-conditions-generales-de-vente>

L'acceptation des CGV est entière et indivisible, et ne saurait faire l'objet de limitation ou réserves.

3. DÉFINITIONS

Pour l'exécution et l'interprétation des présentes CGV, les mots suivants, dont la première lettre est en majuscule, qu'ils soient au singulier ou au pluriel, ont la signification qui leur est donnée ci-après :

Adhérent : désigne toute entité appartenant au réseau Point S France et proposant la vente de Produits via la Plateforme.

Client : désigne toute personne majeure agissant en qualité de consommateur et souhaitant commander des Produits via la Plateforme.

Partie : désigne individuellement le Client ou un Adhérent et collectivement les deux

Plateforme : désigne le site internet marchand accessible à l'adresse <http://www.points-ecomobilite.fr>

Produits : désigne tout bien pouvant être acheté en ligne via la Plateforme ainsi que le cas échéant toute prestation de service accessoire associée.

4. OBJET

Les présentes CGV sont applicables pour toute commande en ligne de Produits par un Client auprès d'un Adhérent

5. PASSATION DES COMMANDES

5.1. COMPTES

La création d'un compte est nécessaire pour conclure toute commande d'un Produit et/ou assurer le suivi d'une commande

Le Client est libre de créer son compte comme suit

- Par saisie manuelle d'une adresse électronique et d'un mot de passe
- Par identification par ses identifiants associés à un compte de réseau social tel que proposé sur la Plateforme

Il est recommandé aux Clients de ne pas utiliser dans le cadre de la création de leur mot de passe d'informations personnelles (date de naissance, prénoms...), En cas de saisie multiples erronées et par mesure de de sécurité, le compte pourra être bloqué et le Client pourra solliciter une demande de déblocage suivant la procédure visée sur la Plateforme

Le Client s'engage à s'assurer de ce que les données qu'il renseigne sont exactes et le cas échéant à les mettre à jour pour permettre d'assurer un bon suivi de ses commandes

Les identifiants et mots de passe sont personnels, confidentiels et inaccessibles. Le Client est seul et entièrement responsable de l'utilisation et de la conservation de son identifiant et son mot de passe. Il supportera seul les conséquences qui pourraient résulter de l'utilisation par des tiers qui auraient eu connaissance de ceux-ci, de même que de toute connexion à son compte avec ses identifiants, même s'il n'en est pas à l'origine. En cas de perte ou de vol d'un mot de passe, tout Client a la possibilité de le réinitialiser suivant la fonctionnalité dédiée sur la Plateforme.

5.2. GESTION DES COMMANDES

Les Produits sont proposés dans la limite des stocks disponibles

Dans l'hypothèse où une commande aurait été passée alors même que le Produit s'avèrerait au final indisponible, le Client recevra une mail d'information dans les plus brefs délais l'informant de l'annulation de sa commande.

Les commandes sont exclusivement conclues entre le Client et un Adhérent à l'exclusion de toute relation contractuelle créée avec POINT S France.

5.3. PRIX

Les prix affichés sur la Plateforme s'entendent TTC et sont applicables pour toute commande validée.

La Plateforme se réserve de mettre à jour les prix des Produits

Les différents modes de paiement acceptés sur la Plateforme sont les paiements par cartes bancaires tels que mentionnés sur la Plateforme

Le paiement d'un Produit s'opère à la confirmation de la commande.

Les factures associées à une commande sont remises au Client lors de la récupération de sa commande auprès d'un Adhérent.

5.4. CODE PROMOTION

Dans l'hypothèse où des codes promotions seraient applicables, ces derniers ne peuvent être utilisés que pour leur durée de validité et qu'une seule fois par compte d'un Client. Le code associé à une promotion, s'il amène à une réduction des prix d'un Produit ne s'applique que sur le prix du Produit à l'exclusion du prix de tous services associés.

5.5. PASSATION DES COMMANDES

L'Adhérent est choisi lors de la commande suivant les critères de localisation géographiques présents sur la Plateforme et choisis par le Client.

La conclusion d'une commande nécessite pour le Client de bénéficier d'un compte, soit déjà créé, soit à créer lors de la passation de la commande.

La commande est réputée validée une fois l'ensemble des informations validées par le Client comme suit

- Choix du Produit et quantité le cas échéant
- Site de l'Adhérent où le Produit sera livré
- Délai de livraison
- Code promotion si applicable
- Prix du Produits
- Frais de livraison et/ou montage associés le cas échéant
- Total du prix de la commande
- Vérification par le Client du contenu de son panier
- Validation du panier
- Choix du mode de paiement
- Saisie/validation des informations associées au compte
- Validation de l'acceptation des conditions générales par le fait de cocher la case dédiée à cet effet
- Validation de l'acceptation de la politique applicable à la protection des données personnelles par le fait de cocher la case dédiée à cet effet

Une fois le paiement de la commande validée, la commande est définitive. A cet effet, le Client recevra par courrier électronique dans les plus brefs délais une confirmation de sa commande récapitulant cette dernière et rappelant que les conditions générales de vente sont en permanence accessibles aux adresses suivantes :

- CGV du site : <https://points-ecomobilite.fr/pdf/cgv.pdf>
- CGV solution de paiement : <https://points-ecomobilite.fr/floabank-conditions-generales-de-vente>

5.6. SUIVI DES COMMANDES

Le client ayant passé commande, peut suivre sa commande en accédant à la rubrique « Mes commandes » de son compte regroupant la totalité de ses commandes passées.

Les commandes sont affichées de la plus récente à la plus ancienne et comportent les données suivantes :

- Le numéro de commande
- la date où a été effectuée la commande (la date où le client a payé sa commande)
- Le/Les produit(s) acheté(s) : référence du produit, le code EAN et le nom du produit
- Le total de la commande HT/ TTC
- Moyen de paiement associé
- Le centre de l'Adhérent où doit être livrée la commande comprenant ses coordonnées (adresse, numéro de téléphone, mail)

- La date de livraison estimée pour les Produits non encore livrés : dans l'hypothèse où plusieurs Produits ont été commandés, la date de livraison estimée affichée est la date la plus éloignée de livraison
- Le statut de la commande

5.7. TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ ET TRANSFERT DES RISQUES

Dès le paiement de la commande intervenu, le Client est réputé propriétaire des Produits. Le transfert des risques sur les Produits s'opère à la date de livraison des Produits constituée par leur remise au Client par tout centre d'un Adhérent initialement choisi.

6. DISPONIBILITÉ DE LA PLATEFORME

Le Client reconnaît que les différences de capacité des différents réseaux et des sous réseaux de l'internet, ainsi que l'afflux de connexions à certaines heures peuvent allonger les délais de transmission et d'échange d'informations. La disponibilité de la Plateforme pourra être suspendue au titre d'opération de maintenance ou d'installation de mise à jour. Le Client s'assure que ses matériels et/ ou navigateurs dont il dispose permettent d'accéder à la Plateforme, un tel accès étant gratuit (sous réserve de tous frais de connexions payés par le Client auprès de son fournisseur d'accès à internet).

7. GARANTIES

7.1. PRINCIPE

Conformément à la législation applicable :

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;
3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;
4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse. Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable. Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur. Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état. Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation. Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation). Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

7.2. MISE EN ŒUVRE

En cas de mise en œuvre de la garantie légale comme visée ci-dessus, le Client doit rapporter le Produit au centre de l'Adhérent.

*

8. DROIT DE RÉTRACTATION

8.1. PRINCIPE

Conformément à la législation applicable et en sa qualité de consommateur, le Client dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'une commande à compter de sa prise de possession du Produit sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles qui suivent.

Dans le cas d'une commande portant sur plusieurs Produits livrés séparément ou dans le cas d'une commande d'un Produits composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai de 14 jours susmentionnés court à compter de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce.

8.2. MISE EN ŒUVRE

Le Client doit notifier sa rétractation en l'adressant à l'Adhérent auprès qui il a conclu sa commande dans les délais susmentionnés ci-dessus :

- Soit par voie postale
- Soit par courrier électronique avec en objet la mention « demande de rétractation »

Cette demande doit :

- Comporter le numéro de commande
- Être rédigée comme suit :
 - Soit en utilisant le modèle de courrier joint en annexe
 - Soit en rédigeant un courrier déclarant de manière dénuée d'ambiguïté, la volonté du Client de se rétracter.

8.3. RESTITUTION DES PRODUITS ET REMBOURSEMENT

Au plus tard dans les 5 jours suivant la notification de sa rétractation, le Client devra renvoyer les Produits à l'Adhérent et/ou les ramener au centre de l'Adhérent auprès de qui il a conclu la commande, tout frais associés à cette restitution étant à la charge du Client.

La responsabilité du Client pourra être engagée en cas de dépréciation des Produits résultant de manipulations par le Client autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement dudit Produit. A cet effet et en cas de restitution non conforme et ou de Produits endommagés, l'Adhérent pourra refuser de faire droit à la restitution et/ou au remboursement en tout ou partie.

L'Adhérent remboursera le Client de la totalité des sommes versées, y compris les frais de livraison s'ils existent, sans retard injustifié et au plus tard dans les quatorze jours à compter de la date à laquelle il est informé de la décision du Client de se rétracter.

Le remboursement sera effectué sur les coordonnées bancaires utilisées lors de la passation de commande. Si le Produit est un bien, l'Adhérent pourra différer le remboursement jusqu'à récupération du Produit ou jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve de l'expédition de ces biens, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

L'Adhérent effectuera le remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, sauf accord exprès du Client pour qu'il utilise un autre moyen de paiement et dans la mesure où le remboursement n'occasionne pas de frais pour le Client.

L'Adhérent n'est pas tenu de rembourser les frais supplémentaires si le Client a expressément choisi un mode de livraison plus coûteux que le mode de livraison standard proposé par l'Adhérent.

9. DIVERS

9.1. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La Plateforme ainsi que l'ensemble des éléments qui le compose tant graphique, visuels que les logos et marques sont la propriété exclusive de POINT S et de ses sociétés affiliées et/ou fabricants et/ou de leurs ayants droits le cas échéant, et relèvent de la législation française sur le droit de la propriété intellectuelle et industrielle.

Toute copie, reproduction ou extraction du site dans son ensemble ou dans l'une de ses composantes est interdite et constitue un délit de contrefaçon au sens de la loi. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle de l'une des composantes de la Plateforme sont donc strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés.

9.2. STIPULATIONS

Si une ou plusieurs stipulations des CGV sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, elle(s) sera (ont) réputée(s) non écrite(s) ; les autres stipulations garderont toute leur force et portée.

9.3. NON RENONCIATION

Le fait que l'une des Parties n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque des CGV, que ce soit de façon permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation aux droits de cette Partie découlant de ladite clause dont l'inapplication a été tolérée.

9.4. CONVENTION DE PREUVES

Sauf stipulations contraires visées aux présentes, les Parties déclarent qu'elles pourront procéder à l'échange des informations nécessaires à l'exécution des commandes qui font l'objet des CGV par courrier électronique.

Les Parties déclarent expressément que les courriers électroniques auront entre elles la valeur d'une preuve écrite et renoncent à exiger toute confirmation par lettre. De même, feront foi entre les Parties sans nécessiter une confirmation par écrit, tous éléments tels que notamment logs ou connexions ou horodatage dans le cadre de l'utilisation d'un compte et/ou la passation de commande ou son paiement.

9.5. INTÉGRALITÉ DES CGV

Les présentes contiennent l'intégralité des obligations des Parties s'agissant de toute commande conclue à l'exclusion de tout autre document échangé entre les Parties.

9.6. TITRES DES ARTICLES DES CGV

Les titres des articles des présentes sont insérés dans le seul but d'en faciliter la référence et ne peuvent être utilisés pour donner une interprétation à ces articles ou en affecter la signification. Aussi, en cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres et l'une quelconque des clauses constituant les CGV, les titres seront déclarés comme inexistantes.

9.7. EVOLUTION DES CGV

POINT S France se réserve la possibilité de faire évoluer ses CGV. Les CGV applicables pour une commande sont celles disponibles sur la Plateforme à la date de conclusion de la commande.

10. DROIT APPLICABLE

Les CGV sont régies par la loi française de même que toute commande conclue entre un Client et un Adhérent.

La responsabilité de POINT S France ne saurait être engagée au titre de toute commande conclue sauf à démontrer un manquement directement imputable aux services relatifs à la Plateforme et ne concernant pas une difficulté liée à l'exécution d'une commande conclue entre un Client et un Adhérent.

Dans l'hypothèses d'une difficulté survenue relative à une commande, la Partie victime de la défaillance contactera par écrit l'autre Partie aux fins de tenter de trouver un accord amiable lié à leurs difficultés. A défaut d'accord intervenu sous un délai raisonnable, le Client pourra engager une demande de médiation auprès du médiateur dans un délai d'1 an à compter de sa réclamation écrite auprès de l'Adhérent.

Les coordonnées du médiateur sont les suivantes : <https://www.mediateur-consommation-smp.fr/convention/syndicat-des-professionnels-du-pneu/>

Le Client peut également adresser sa demande sur la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (RLL) accessible à l'adresse suivante :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>

11. ANNEXE : MODELE DE DEMANDE DE RETRACTATION

Numéro de référence de la commande

Madame, Monsieur,

Le (date), je vous ai passé une commande par Internet et j'en ai pris livraison le ... (date).

Conformément à l'article L. 221-18 du code de la consommation, je vous informe que je souhaite exercer mon droit de rétractation concernant cette commande et je vous la retournerai dans les quatorze jours à venir.

(Si vous avez réglé un acompte ou la totalité de la commande)

Je vous prie de bien vouloir me rembourser la somme de (...) euros que je vous ai réglée par ... (carte bancaire, etc.).

Vous en remerciant, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.